

DEPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE  
---  
CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : M. GERARD GAZAY

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE  
30 Juin 2017**

**OBJET :** Pacte d'Objectifs pour l'Emploi avec la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME 13)

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 30 Juin 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

**Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,**

A décidé :

- d'accorder à la CPME 13 une subvention de 50 000 € dans le cadre d'un Pacte d'Objectifs pour l'Emploi,
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer la convention de mise en œuvre de ce pacte, dont le texte a été approuvé par la Commission Permanente du 12 mai 2017.

La dépense sera imputée au chapitre 65 du budget départemental.

A l'unanimité

**ADOPTÉ**

**Pour la Présidente du Conseil Départemental  
des Bouches-du-Rhône  
et par délégation**

**Signé  
Nathalie Tarrisse  
Directrice**

**du Service des Séances de l'Assemblée**